



Conférence de presse sur les orientations pour le développement des métiers liés à la croissance verte

**Discours de Valérie Létard,
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre d'écologie, de
l'énergie, du développement durable et de la mer en charge des
technologies vertes et des négociations sur le climat**

Mercredi 9 septembre 2009

Sous réserve du prononcé

Bonjour à toutes et à tous,

Merci de votre présence qui témoigne de votre intérêt pour ce sujet d'avenir, respectueux du développement durable et créateur d'emplois.

On le sait, la croissance verte, dopée par le Grenelle de l'environnement, est un formidable gisement d'emplois.

Pour faire aboutir ces programmes, plus de 450 milliards d'euros seront investis entre aujourd'hui et 2020 en France. C'est un montant considérable pour l'activité de notre pays.

D'ores et déjà, un tiers de notre plan de relance est dédié à l'économie verte.

Et c'est grâce à ses fondamentaux que nous pouvons aujourd'hui envisager **une nouvelle étape**.

Cette nouvelle étape consiste à faire en sorte **que le potentiel** des 600 000 emplois verts identifiés par le Boston Consulting Group (BCG), devienne **une réalité** au service des Français et du développement durable. C'est bien sûr une moyenne d'emplois sur une période de 12 ans (2009- 2020) dans les nouveaux secteurs d'activité créés par le Grenelle et dans les secteurs reconvertis à la croissance verte.

Il s'agit bien sûr d'estimations prospectives, qui méritent d'être régulièrement affinées et actualisées. Cependant, elles nous permettent de mesurer l'impact puissant que ces emplois auront dans les secteurs clés du développement durable.

600 000 emplois, c'est 600 000 personnes qui travaillent dans 5 secteurs clés de l'économie verte:

- 392 000 emplois dans le bâtiment ;
- 249 000 emplois dans les transports ;
- 134 000 emplois dans les énergies renouvelables ;
- 22 000 emplois dans la prévention des risques naturels et technologiques.

Notre responsabilité, c'est d'adapter, très vite, les formations existantes et d'en inventer de nouvelles, pour être au rendez vous de la croissance verte. L'enjeu consiste à en faire bénéficier les hommes et les femmes qui souhaitent s'y investir.

C'est une lourde responsabilité ; ce plan de mobilisation est une condition de réussite de la croissance verte. Sans mobilisation, le risque est de ne pas disposer des ressources humaines compétentes et suffisantes pour que la croissance verte se déploie et que les objectifs du Grenelle soient atteints.

La croissance verte est une opportunité ; il y a urgence à la saisir.

C'est pourquoi, le Président de la République m'a demandé de lancer ce plan de mobilisation des filières et des territoires pour le développement des métiers de la croissance verte. Il s'agit bien évidemment d'un travail interministériel que je piloterai avec l'appui du Commissariat général au développement durable (CGDD). A ce titre, je tiens à remercier Mme Papalardo pour son engagement à mes côtés dans ce travail que je sais ambitieux.

L'efficacité du plan repose sur un travail méthodique et concerté autour de 4 axes :

- **Le premier axe, c'est l'identification des métiers :** De nouveaux métiers et nouvelles compétences vont fortement se développer avec la croissance de certains secteurs. D'autres métiers vont connaître une profonde mutation : l'enjeu du plan est aussi de faire en sorte que les hommes, les femmes et les territoires soient adaptés aux nouveaux métiers. Il faudra par exemple créer **un observatoire national prospectif et partagé** ;
- **Le deuxième axe, c'est la définition des besoins en formation** pour mieux accompagner les personnes et mieux reconnaître les compétences des professionnels. Par exemple, la **création de référentiels des métiers et des compétences du développement durable**, élaboré bien sûr à partir des besoins des entreprises, permettrait d'adapter l'offre de formation, qu'il s'agisse de formation initiale ou de formation continue. Sans oublier, la Validation des acquis par l'expérience à laquelle je crois beaucoup. Pour moi, le développement durable est une opportunité de promotion professionnelle pour les salariés à valoriser.
- **Le troisième axe, c'est le recrutement :** permettre le déploiement de la croissance verte, c'est s'assurer que face à chaque offre d'emplois, il y ait un professionnel compétent. Dans certains secteurs de la croissance verte, je pense au bâtiment, on manque de professionnels. Recruter, c'est concrètement des actions incitatives en direction des jeunes, des demandeurs d'emploi et/ou des publics en difficulté pour mettre en cohérence les demandes d'emplois (nombreuses et très qualifiées) avec les offres (très nombreuses et pas toujours satisfaites) ;

- **Enfin, le dernier axe, c'est l'information et la valorisation des métiers de la croissance verte et l'organisation d'une conférence nationale sur les métiers verts début 2010, comme le Président de la République s'y était engagé.**

L'efficacité du plan repose aussi sur la concertation et la capacité à créer une véritable synergie :

Mobiliser c'est mettre autour de la table tous les secteurs qui peuvent contribuer à la démarche. Et je souhaite que cette mobilisation soit la plus large possible. Elle s'appuiera bien sur les 5 collèges du Grenelle (l'Etat, les élus, les partenaires sociaux, les ONG). Je compte aussi sur le soutien des acteurs suivants:

- Les Collectivités locales qui choisiront de s'engager dans une démarche d'expérimentation ;
- Les acteurs économiques, et notamment les organisations professionnelles, les entreprises ;
- Les acteurs des politiques de l'emploi, et notamment Pôle emploi et les Missions locales ;
- L'ADEME accompagnera techniquement et financièrement les expérimentations.

Quelques mots sur le calendrier retenu avant de conclure:

En octobre, nous réunirons le comité de pilotage national - composé des représentants de l'ensemble des acteurs - et mettrons en place des comités par filière et par secteur (agriculture, transport, énergie renouvelables, logement et bâtiment, déchets...).

En novembre, nous préparerons le conventionnement avec les Régions et les porteurs d'expérimentations spécifiques. Toutes les régions sont invitées à participer à la démarche et à enrichir le débat en fonction de leurs spécificités.

En décembre, le plan d'action global sera validé par le comité de suivi du Grenelle de l'environnement.

En janvier, lors d'une conférence nationale annoncée et présidée par le Président de la République nous présenterons le plan de mobilisation à l'ensemble du monde économique et des collectivités.

Voici l'essentiel des orientations de ce plan de mobilisation pour le développement des métiers liés à la croissance verte.

Cette première étape est importante.

Elle traduit concrètement la manière dont je souhaite bâtir, auprès de Jean Louis Borloo, le pilier social du développement durable, un pilier qui s'adresse à TOUS, salariés, demandeurs d'emplois ou créateurs d'entreprise, quelque soit leur niveau de qualification ou de revenus.

D'autres étapes suivront prochainement.

Ces différents chaînons constitueront les fondamentaux d'un **pacte de solidarité écologique** que je prépare.

Je vous remercie de votre attention et réponds à vos questions éventuelles avant de partir dans le Nord-Pas-de Calais, à Loos en Gohelle, inaugurer le chantier « Villeavenir » un chantier solidaire et écologique exemplaire visant à rendre accessible à tous des habitations écologiques très performantes.